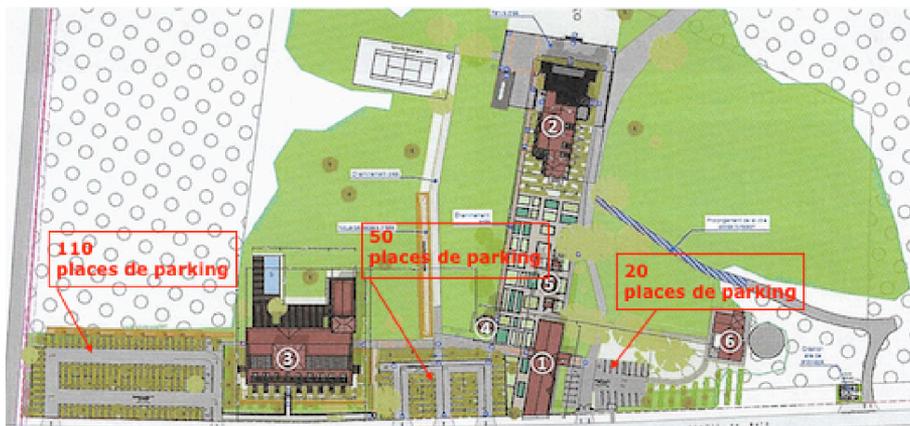


Hôtel ALTEREO/Château de Léognan : Le véritable impact du projet sur les riverains du quartier de Mignoy.



Le château de Léognan engage un projet d'agrandissement, avec une demande de permis de construire en cours pour démarrage de travaux en 2022. Ce projet va enclencher une augmentation du volume de passage de véhicules à la fois pendant la phase des travaux, mais aussi après, par l'accueil de plus d'une centaine de clients potentiels chaque jour. L'accès principal au site passe par le Chemin des Bûcherons et le chemin du Barp.

Il n'est pas envisageable qu'un projet avec un nombre aussi important de places de parking puisse être soutenu par la mairie. **(160 places à 180 places).**

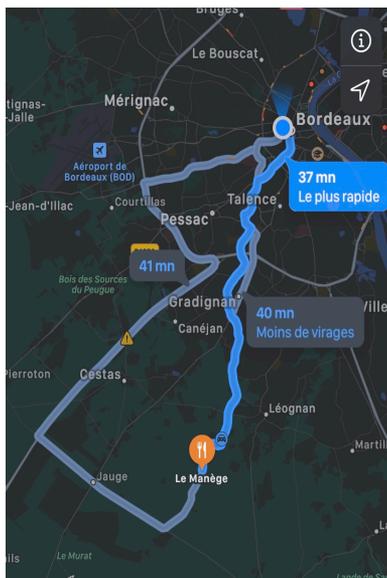
Pensez-vous que la route du Chemin des Bûcherons est faite pour **recevoir 380 véhicules de plus par jour?** (En comptant les véhicules des employés et livraisons).

On vous dira que les voitures accèderont au site par la route du Barp, mais ci-contre voici les passages proposés pour accéder depuis le centre de Bordeaux.

Les clients passeront principalement devant nos maisons, qui perdront de fait 15 % de leur valeur marchande.

Côté sécurité, imaginez les jours de mariage avec des centaines de véhicules qui klaxonnent et qui traverseront Mignoy, et potentiellement des personnes alcoolisées au volant?

Ce projet est inquiétant et va grandement détériorer notre façon de vivre dans le quartier dans un futur proche...



Vous pensez que tout est perdu ? Pas encore !

Nous devons nous réunir et agir rapidement, l'enquête publique démarrant à partir du **mercredi 17 Février 2021**.

Rejoignez-nous pour que collectivement nous puissions protéger notre qualité de vie dans notre quartier de Mignoy.

A ce stade, il ne sert à rien d'aller à la mairie, ou de solliciter le maire directement. Seule l'enquête publique peut arrêter ce projet dangereux.

Les dates et horaires des enquêtes publiques :

Mercredi 17 février 2021 de 9h30 à 12h00

Mercredi 24 février 2021 de 14h30 à 17h00

Mercredi 03 mars 2021 de 14h30 à 17h00

Mercredi 10 mars 2021 de 14h30 à 17h00

Vendredi 19 mars 2021 de 14h30 à 16h00

Des horaires forcément peu pratiques pour les gens qui travaillent...

Pour en reparler et agir ensemble : **belliard.x@gmail.com**

Le rôle d'une Enquête Publique :

Une enquête publique précède la réalisation de certains projets ayant des impacts éventuellement importants sur l'environnement, la santé ou le quotidien des citoyens.

Elle permet de mieux évaluer et de limiter les effets des projets d'intérêt économique, social ou environnemental, que ce soit à l'échelle régionale, nationale ou internationale.

L'enquête publique vise donc à :

- informer le public sur la création de ces projets à venir.
- permettre à tout citoyen de s'exprimer en recueillant son observation et ses remarques sur un registre.
- réunir toutes les informations nécessaires à la connaissance de l'autorité compétente pour sa prise de décision.

Il est essentiel de porter de l'intérêt aux enquêtes publiques puisqu'elles concernent des projets sociaux ou environnementaux à forts enjeux, qui risquent de modifier le mode de vie des citoyens. Chacun a le privilège de pouvoir s'exprimer sur l'engagement de son avenir.

Le Projet présenté à la mairie

La volonté du projet est de construire un ensemble parfaitement intégré aux volumes et au style architectural existant. Les aménagements extérieurs d'accueil du public se font sur la base des espaces aménagés existants dans un objectif de préservation du site et de ses espaces naturels existants.



Succinctement l'organisation et le contenu principal des différents bâtiments composant l'ensemble hôtelier sont les suivants :

1/ le Pavillon d'Accueil (① sur le plan ci-dessus) :

C'est l'accueil général du site, qui distribue ensuite les différents bâtiments du domaine. Ce bâtiment d'accueil continue d'intégrer un espace dégustation et vente viticole, en même temps que des locaux administratifs et du personnel,

2/ le Château sur 3 niveaux (② sur le plan ci-dessus) :

Y sont essentiellement aménagées 6 chambres supplémentaires et leurs sanitaires propres, en sus des 13 actuelles (5 en chambres d'hôtes et 8 à usage personnel des propriétaires actuels), complétées d'une salle de petits-déjeuners,

3/ les Écuries sur 4 niveaux (+ sous-sol partiel) (③ sur le plan ci-dessus) :

Y sont aménagées, autour d'un immense atrium mettant en valeur l'architecture originelle du bâti et accueillant les parties salons et bar : 20 chambres et leurs sanitaires propres, deux salles de séminaire et un ensemble spa (4 salles de massage, vestiaires, bassin intérieur, sauna et hammam), le tout complété d'un niveau partiel de sous-sol technique,

4/ le Colombier (④ sur le plan ci-dessus) :

Il accueille une chambre et son sanitaire répartis sur 2 niveaux,

5/ les Volières (3 bâtiments) (⑤ sur le plan ci-dessus) :

Elles sont seulement remises en état et servent de locaux techniques (stockage/entretien jardin) au Potager qui les entoure.

Les accès aux aires de stationnements :

L'aménagement des bâtiments en réceptif s'accompagne de l'aménagement des parties extérieures avec notamment la nécessité d'augmenter l'offre de stationnement voiture et la desserte de ces aires de stationnement depuis la voie publique (chemin du Barp).

Les emprises de stationnement sont portées de 41 à 155 stationnements, dont 6 places handicapés, distribuées sur 3 zones de stationnements. Les stationnements sont de plain-pied.